

GUIDE

ADOPTONS
LES BONS
GESTES !

DU COMPOSTAGE INDIVIDUEL

La pratique du compostage est un moyen de réduire efficacement sa production de déchets. Angers Loire Métropole met ainsi à votre disposition des composteurs individuels de plusieurs volumes, attribués en fonction de la surface de votre jardin.



QU'APPELLE-T-ON COMPOSTAGE ET COMPOST ?

- **Le compostage** est la transformation des déchets organiques par les micro-organismes du sol (bactéries, champignons,...) et la faune (vers,...) en présence d'eau et d'oxygène.
- **Ce processus biologique** conduit, après quelques mois de maturation, à un produit comparable au terreau appelé **compost**.

POURQUOI COMPOSTER ?

- **Diminuer** les quantités de déchets mis à la collecte en valorisant la partie organique de nos ordures ménagères (30 % de nos déchets sont compostables)
- **Nourrir** nos plantes de façon naturelle
- **Rendre** à la nature ce qu'on lui a pris

QUE PEUT-ON METTRE DANS LE COMPOSTEUR ?



→ Certains déchets de la cuisine :

- épluchures de fruits et légumes
- fruits et légumes abîmés coupés en morceaux
- coquilles d'œufs pilées
- marc de café avec filtre, marc de thé, sachets de thé et tisane
- noyaux, coques de noix, noisettes et amandes



→ Certains déchets de la maison :

- papier essuie-tout, mouchoirs en papier
- boîtes à œufs en carton déchirées
- rouleaux en cartons de papier toilette et papier essuie-tout
- fleurs fanées



→ Certains déchets du jardin :

- gazon
- feuilles mortes
- petites tailles de haies (diamètre < 2 cm)
- fanes du potager



ATTENTION !



NE JAMAIS DÉPOSER DANS LE COMPOSTEUR :

- coquilles d'huîtres, moules,...
- restes de viande et de poisson
- excréments d'animaux et litières
- os et arêtes



**EN CAS DE DOUTE, NE PAS METTRE
DANS LE COMPOSTEUR.**

COMMENT COMPOSTER ?

→ Mode d'emploi :

- 1 Déposer le contenu de votre bio-seau dans le composteur.
- 2 En fonction des apports de déchets de cuisine, ajouter de la matière sèche (feuilles mortes, brindilles, ...) afin d'assurer un bon équilibre carbone/azote.
- 3 Aérer le tas en décomposition afin d'apporter de l'oxygène et permettre l'activité des micro-organismes et de la faune du sol.
- 4 Arroser si besoin le tas en décomposition.



OÙ INSTALLER VOTRE COMPOSTEUR ?

→ Dans une zone semi ombragée

de votre jardin, à l'abri du vent, facilement accessible et où l'eau de pluie ne risque pas de s'accumuler.

→ Le composteur doit être posé

sur une surface plane d'environ 1 m², sur un sol de préférence retourné pour favoriser les échanges directs avec les micro-organismes, les vers et les insectes.



COMMENT UTILISER LE COMPOST ?

Votre compost peut être utilisé de manières différentes suivant son temps de maturation.

3 À 6 MOIS > LE PAILLAGE

Étendu au pied des arbustes, le jeune compost maintient l'humidité et protège le sol des mauvaises herbes.

7 À 8 MOIS > LE MULCHING

Épandu sur le sol à l'automne, le compost est enfoui au printemps après maturité.

10 À 12 MOIS > L'AMENDEMENT

Après un an de maturation, le compost est bien assaini. Il a l'aspect et l'odeur du terreau. C'est le meilleur engrais qui soit pour vos plantes et il est gratuit ! Il peut être utilisé :

- **Pour repoter :**
mélangé à de la terre (50 % compost / 50 % terre)
ou bien avec du sable (1/3 compost - 1/3 terre - 1/3 sable)
- **Pour semer**
- **Pour planter**

**UN RENSEIGNEMENT,
UNE DEMANDE DE COMPOSTEUR**

Angers Loire Métropole

▶ N° Vert 0 800 41 88 00

www.angersloiremetropole.fr